

## DESCRIPTION GENERALE DE LA FLORE CUTANEE

La peau du nouveau-né est stérile jusqu'à la naissance ou elle est en premier lieu contaminée par les bactéries présentes dans la sphère génitale de la mère.

Par la suite les germes de l'environnement vont progressivement coloniser la peau en réalisant une flore ;

On distingue :

- 1. Une flore microbienne non pathogène**, stable au niveau de la couche cornée et des follicules pileux.  
Elle est composée de :
  - ✓ bactéries : staphylocoques épidermidis coagulase négatif, microcoques, corynebactéries, (propionibacteries), bactéries Gram négatif (acinetobacter),
  - ✓ levures lipophiles (malassezia),
  - ✓ parasites proches des acariens (demodex),
  - ✓ papilloma virus.
- 2. Une flore de transit** qui peut dans certaines conditions contaminer durablement la peau avec surtout des bactéries Gram positif (staphylocoque aureus, streptocoques) ou Gram négatif (pseudomonas).  
Des levures de type candida sont aussi fréquemment retrouvées.  
Les bactéries peuvent se loger durablement dans des sites propices à leur maintien par l'humidité et le pH local. On parle alors de gîtes microbiens (périnée, narines, conduits auditifs...).

## CONTROLE DE LA FLORE CUTANEE

La flore cutanée varie de manière qualitative et quantitative selon différents facteurs :

1. **Des facteurs topographiques**, l'humidité, l'élévation de température et un pH plus alcalin favorisant la colonisation par les bactéries Gram négatif et la croissance bactérienne,
2. **Le sébum et la sueur** par leur composition chimique (lipides) et la sécrétion d'anticorps modulant la croissance des bactéries de surface (*propionibacterium acnes* prolifère alors que les staphylocoques sont inhibés par les lipides de surface),
3. **Des mécanismes de régulation de la prolifération bactérienne** par les kératinocytes intervenant aussi: adhésion des bactéries aux kératinocytes par le biais de récepteurs spécifiques (staphylocoque aureus), synthèse de peptides antimicrobiens (défensines),
4. **De multiples interférences microbiennes**, certaines bactéries résidentes empêchant la colonisation par d'autres espèces.